

Scènes de la vie d'un Instituteur lorrain

(1860-1880)

✶ R. Jolin

Jean LHUILLIER et François JOLIN, nés en 1788 et 1789 étaient deux amis inséparables ; ils avaient été ensemble à l'école normale de Nancy ; nommés instituteurs ils avaient épousé le 8 octobre 1819, à Vannes-le-Chatel, les deux sœurs Marguerite et Jeanne GRANDPRE.

Si François JOLIN est choisi comme instituteur à Sexey-aux-Forges, Jean LHUILLIER le sera à Villey-le-Sec, son pays natal, et il y enseignera pendant 27 ans.

C'est là que le 15 mars 1825 naquit son fils Théophile qui, dans un tel milieu se devait d'être instituteur comme son père et son oncle.

Sérieux, précis et ordonné, Théophile LHUILLIER nous a laissé un carnet, une sorte de livre de raison, où il a noté les principales étapes de sa vie mêlées à des renseignements pratiques comme des modèles d'actes d'état civil ou des problèmes d'arithmétique le tout émaillé de savoureuses observations.

C'est à Flirey que nous le trouvons en 1860 ; il vient d'épouser une jeune fille de Villey-le-Sec, Delphine REICHREIDER qui lui donna un fils Marie Charles le 30 mai 1861. Mais, nous dit Théophile *"le climat du nord lui était contraire"*, aussi en 1862 il quitte son poste pour celui de Vannes-le-Chatel où il a encore de la famille, avec en poche un certificat de Nicolas VARIN, maire de Flirey, qui atteste *"que sa conduite a été régulière, que son zèle et sa capacité n'ont rien laissé à désirer, enfin qu'il s'est attiré par ses bonnes qualités l'estime et l'attachement des habitants"*.

Bien que très pris par les multiples tâches d'un instituteur d'alors qui, en plus de son école, s'occupait du secrétariat de la mairie et de la sacristie de l'église, sans oublier les sonneries de cloches civiles et religieuses, Théophile ne néglige pas sa famille et pour assurer l'avenir de son fils Charles, il souscrit sur sa tête un con-

trat d'assurance-vie de 3300 francs. En bon instituteur il y trouve aussi matière à problème et, mettant à profit ses connaissances des calculs d'intérêts composés il constate qu'il perd dans l'affaire 370 francs 63 centimes et conclut : *"une leçon" !*

Le 11 septembre 1867, il établit le bilan de ses gains annuels et en ajoutant à son traitement d'instituteur 700 francs, les gains accessoires de sa fonction, il arrive à un total de 1482,50 francs et ajoute : *"Vannes est une mauvaise commune sous tous les rapports pour un instituteur communal"*.

Aussi à la rentrée de 1868 il se fait engager à Liaucourt près de Delme ; c'est là que le surprend la guerre de 1870 et il se trouve en 71 dans la partie de la Lorraine annexée à l'Allemagne. Le cœur gros, il recopie dans son carnet un poème qui a paru dans le *"Journal de Lunéville"*.

*"On nous a pris nos deux grandes provinces,
Notre or a grand peine amassé :
C'est vrai, ce sont là jeux de princes
Mais nous ne songeons pas au passé
Nous songeons à la délivrance
Tristes sans affectation :
Et tous, nous sommes pour la France
Bornant là notre ambition"*.

Le 25 avril 1871, LHUILLIER doit quitter son école et rentrer en France. Il a vendu ses meubles les plus encombrants ; un bois de lit avec son sommier, un lit de fer, l'armoire de Charles, un buffet, des chaises, la vaissellerie et les verres à boire, une cafetière, un pot de fer avec son trépied, un panier à salade, des fers à repasser, un tonneau, les outils de jardinage, le tout pour 123,60 francs. Il faut y ajouter les cierges cédés à Monsieur le Curé pour 6,75 francs ainsi que 11,75 francs pour les paquis et "ce qui reste à la maison".

Il a obtenu un poste d'instituteur à Saint-Julien de Civry dans la Saône-et-Loire et il expédie pour cette localité ce qui lui reste : dix caisses et un paquet de matelas, soit un total de 770 kg dont 105 partiront comme bagages. Pour le voyage de Nancy à Gray, LHUILLIER dépensera 60,30 francs pour les colis et 41,50 francs pour les trois billets. Au moment du départ, il fait le compte de sa bourse : "370 francs en or de France, 168,75 en argent de France, 116,25 en thalers, 6,90 en petite monnaie de Prusse, 5 francs en florins d'Autriche, au total 666,90 francs".

C'est ensuite l'installation à Saint-Julien qui compte 229 habitants dans le bourg et 1101 dans les écarts. Les premiers jours ne sont pas faciles : il a fallu faire

un billet à l'ancienne institutrice pour la reprise des fournitures de classe et du charbon de terre, 54,85 francs payables par le premier argent qu'il recevra à Saint-Julien ; le maire a prêté un buffet et fait retapisser les chambres du logement. Toujours précis et économe, LHUILLIER calcule qu'on aurait fait une économie de 2,63 francs si on les avait simplement blanchies.

Il manque encore bien des choses et toute la famille va partir à Lyon et fera des achats pendant 5 jours, du 18 au 23 septembre. Le premier soir, on couche à l'hôtel pour 3 francs, mais pour les autres jours on choisit des hôtels plus modestes et le prix de la chambre varie de 1 franc à 1,50 franc. On achète du mobilier : un fourneau avec ses conduits : 25,15 francs ; 6 tasses à café et un sucrier : 6,50 ; 2 chandeliers : 4 francs ; des outils de jardinage. On remonte la garde-robe de chacun, un caraco pour 8 francs, du tissu pour jupons : 15,80 ; une paire de gants : 1,90 franc ; un pantalon pour Charles : 4 francs ; pour Monsieur : un pantalon, un paletot et un gilet pour 32,50 francs. Des distractions ne sont pas oubliées : tabac, gâteaux, bonbons, une petite goutte ; on se paye Guignol : 80 centimes avec prix réduit pour Charles ; on monte à Fourvières par la "ficelle", cela ne coûte que 30 centimes et le petit Charles a reçu un sou pour ses menus plaisirs ! Il y a eu aussi les achats de livres, papiers, crayons... pour la mairie et pour l'école ; au total on a dépensé 220,70 francs ... "sans compter la fatigue" ajoute LHUILLIER sur son carnet.

Les années passent sans histoire ; en 1874 le petit carnet nous révèle les recettes du ménage : le traitement de 308,75 par trimestre et les petits-à-côtés donnent un total de 2094,45 francs auquel il faut ajouter 150 francs pour la maison et le jardin.

Dans ses gains, LHUILLIER a compté 76,45 francs de rentes, car il a pu faire quelques économies et il s'est même essayé à boursicoter : il achète deux, puis sept autres obligations "Lombardes" et sept des "Chemins de fer franco-algériens" ; l'année suivante il les revend avec un bénéfice de 36,40 francs, "*un peu plus que rien*", note-t-il amèrement.

LHUILLIER a toujours été un grand voyageur, le 15 avril 1877, il quitte Saint-Julien pour Curgy près d'Autun. Cette fois, son déménagement est plus important que le précédent : 22 colis pour un poids de 1397 kilogs. Le transport se fait d'abord par voiture, puis par chemin de fer de Paray-le-Monial à Autun, le reste du trajet en voiture ; la dépense s'élève à 81,45 francs les frais d'emballage et de déballage estimés à "au moins 45 francs".

Sur la dernière page du carnet, LHUILLIER a noté : "*être parti de cette commune (Curgy) le 18 octobre 1878 pour Gilly-sur-Loire que j'ai quitté le 15 octobre 1880 alors qu'il était dans sa cinquante cinquième année.*"

Mais depuis cette date, le petit carnet est muet sur les pérégrinations de notre instituteur et sur la page de garde finale nous trouvons un renseignement pratique : la Table de concordance des calendriers républicain et grégorien.

| GAINS DE L'INSTITUTEUR DE VANNES-LE-CHATEL en 1867 | |
|---|------------------|
| Traitement du secrétaire de mairie | 40,00 F |
| Frais de bureau | 25,50 F |
| Appariteur | 30,00 F |
| Sonnerie civile | 100,00 F |
| Traitement de l'instituteur | 700,00 F |
| Entretien du mobilier des écoles | 16,00 F |
| Chauffage des écoles | 101,00 F |
| Prix d'encouragement aux élèves | 20,00 F |
| Bibliothèque scolaire | 20,00 F |
| Frais de chauffage, éclairage, cours d'adultes | 30,00 F |
| TOTAL | 1082,50 F |

| TRAITEMENT D'UN INSTITUTEUR RURAL (1) | | | |
|--|-------------------|-----------------|--|
| Année | Traitement | Retenues | Observations |
| 1860 | 433,33 | 66,67 | Flirey (Moselle) |
| 1861 | 561,67 | 38,33 | Flirey (Moselle) |
| 1862 | 570,00 | 30,00 | Flirey (Moselle) |
| 1863 | 570,00 | 30,00 | Vannes-le-Chatel (Moselle) |
| 1864 | 570,00 | 30,00 | Vannes-le-Chatel (Moselle) |
| 1865 | 570,00 | 30,00 | Vannes-le-Chatel (Moselle) |
| 1866 | 665,57 | 43,65 | Vannes-le-Chatel (Moselle) |
| 1867 | 665,57 | 35,00 | Vannes-le-Chatel (Moselle) |
| 1868 | 665,57 | 35,00 | Liaucourt (Moselle) |
| 1869 | 665,57 | 35,00 | Liaucourt (Moselle) |
| 1870 | 665,57 | 35,00 | Liaucourt (Moselle) |
| 1871 | 1272,56 | 51,19 | Saint-Julien de Sivry (Saône-et-Loire) |
| 1872 | 1115,09 | 58,69 | Saint-Julien de Sivry (Saône-et-Loire) |
| 1873 | 1228,35 | 64,65 | Saint-Julien de Sivry (Saône-et-Loire) |
| 1874 | 1235,00 | 65,00 | Curgy (Saône-et-Loire) |
| 1875 | 1256,61 | 66,14 | Curgy (Saône-et-Loire) |
| 1876 | 1120,30 | 58,96 | Curgy (Saône-et-Loire) |

1) Le revenu réel de l'instituteur comprenait aussi les indemnités qu'il recevait comme secrétaire de mairie, sacristain, sonneur de cloches, etc, qui doubleraient presque son traitement